

REUNION DU 23 OCTOBRE 2006

à 20h30

Convocation du 16 octobre 2006

Affiché le 27 octobre 2006

L'an deux mil six, le vingt trois octobre, le Conseil Municipal de la commune de PONTPOINT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre RENAUD, Maire.

Etaients présents

M. Pierre RENAUD, Maire, Mme CRAPPIER, M. BARBILLON, M. TOPIN, M. LIENARD, M. DEMAISON, M. URLI, Adjoints, M. CAVICCHI, Mme HENRIOT, M. LEBRETON, Mme. HERVIN, M. DELEMOTTE, M. CZYZ, M LHERMITE, Mme ATHANE, Mme JACQUEY, M. BIBAUT, M. FRONIA, Mme LOUW

Excusés : M. GRANGER, Mme BOLATRE, Mme BESSERER,

Secrétaire : M. DELEMOTTE

Le procès verbal de la précédente réunion a été adopté sans observation.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES SPORTS

Le Conseil Municipal décide de retravailler le règlement intérieur de la salle des sports en commission Jeunesse, Sports et Vie Associative avant son passage, pour adoption, au Conseil Municipal

BILAN D'ACTIVITE DE LA CCPOH POUR 2005

Monsieur Le Maire donne lecture du Rapport d'Activité de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte pour l'année 2005. Le Rapport décrit les différentes actions menées dans les domaines suivants :

- Finances et Affaires Générales
- Affaires Scolaires
- Environnement
- Affaires sociales
- Economie
- Communication et NTIC

Le dossier « traitement des Ordures ménagères » est présenté d'une manière plus détaillée par M. CZYZ membre de la Commission

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ESPACE JEAN LEGENDRE ET FÊTES ET LOISIRS

Monsieur Le Maire donne la parole à M. CZYZ. Il explique à l'Assemblée que le Président de L'Espace Jean Legendre de Compiègne propose la signature d'une convention permettant de fixer les modalités d'un partenariat avec la Commune de PONTPOINT et Fêtes et Loisirs. Cette convention, d'une durée d'un an, permettrait la réalisation d'actions culturelles communes, pour un coût annuel de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec l'espace Jean Legendre de Compiègne et Fêtes et Loisirs.

ENQUETE PUBLIQUE, CARRIERE HOLCIM GRANULATS, DEMANDE POUR EXPLOITER UNE CARRIERE A PONTPOINT : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Monsieur Le Maire expose qu'une Enquête Publique se déroule du 26 septembre 2006 au 26 octobre 2006 inclus concernant une demande de la Société HOLCIM GRANULATS dont le siège social est situé 41 rue Delizy à PANTIN 93, à l'effet d'obtenir l'autorisation de renouveler l'exploitation de la carrière, rubrique 2510-1, sur le territoire de la Commune de PONTPOINT.

Il présente un résumé du dossier d'enquête publique. Le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande.

BAIL POUR LE DROIT DE CHASSE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose que le bail consenti le 20 novembre 1996 à la Société de chasse de PONTPOINT est arrivé à expiration. Il propose de renouveler ce bail aux mêmes conditions, soit un montant annuel de location fixé au prix de 60 kg de blé par hectare, soit 12.46 € par hectare pour 2006. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le bail consenti à la société de chasse de PONTPOINT, pour 9 ans, sur 67ha35a62ca et pour un montant annuel de location fixé au prix de 60 kg de blé par hectare.

RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée que deux agents des services Administratifs travaillent à temps partiel.

Madame DESMAREST à 50% de son temps d'emploi soit 17h50 par semaine

Mademoiselle DUMETZ à 80% de son temps d'emploi soit 28h par semaine

Madame KREMER actuellement en congé maternité demande à reprendre son travail à temps partiel pour 50% de son temps d'emploi soit 14h par semaine à partir du 11 janvier 2007

Madame DESMAREST débutera un congé maternité le 1^{er} janvier 2007

Il propose de recruter Madame Annie SILLARD, Agent non titulaire sur le grade de rédacteur 2^{ème} Echelon afin de compenser les absences des Agents titulaires.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter Mme Annie SILLARD, agent non titulaire sur le grade de rédacteur 2^{ème} échelon pour 35h par semaine du 19 novembre 2006 au 23 avril 2007 inclus.

INFORMATIONS

Monsieur CZYZ demande à ses collègues de réfléchir sur un possible jumelage avec une Commune de Slovaquie

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des points suivants :

- La cérémonie des vœux se déroulera à la salle polyvalente le vendredi 12 janvier 2007
- Une rôtisserie ambulante s'installera sur la place de l'église le dimanche matin à partir de novembre 2006
- Le Conseil Général a accordé une subvention de 110000€ pour les travaux du centre bourg programme 2006. Les travaux devraient démarrer début 2007
- L'espace Jean Legendre offre un spectacle « Monsieur ARMAND dit GARRINCHA » le jeudi 9 novembre 2006, à 20h30, salle polyvalente
- Les Maires des communes de la CCPOH ont rencontré Monsieur Antoine AUBREE, Président de la CCPOH, pour évoquer les difficultés de fonctionnement de la structure et demandent la reprise des réunions de bureau ainsi qu'une meilleure information des Conseils Municipaux.

Monsieur BARBILLON informe l'Assemblée sur le dossier ISOLLEX. La réunion prévue le 16 octobre 2006 n'a pas eu lieu, une nouvelle rencontre est envisagée le 13 novembre 2006.